

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2019**

Date de convocation : 19/03/2019
Date d'affichage : 19/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12 + 2 pouvoirs

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit mars, à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier TORCHE, Maire.

Présents : MM Didier TORCHÉ (pouvoir de Pierre OZANGE), Audrey CRUCHET-GIRARD, Patrick TOURNAT, Jean-Claude GOUHIER, Gilles LEBRAY, Alain PICHER, Yves BLIN, Gérard CHAUVEL, David MAINFRAY, Michel GERVAIS, Kévin LAMBERT (pouvoir de Mathieu ALBERT) et Olivier CHEVEE

Absents : néant

Excusés : Pauline LUBINEAU, Mathieu ALBERT (pouvoir à Kévin LAMBERT), Pierre OZANGE (pouvoir à Didier TORCHÉ)

Secrétaire : Monsieur Jean-Claude GOUHIER

Monsieur le Maire donne lecture des décisions n°2019-3 et 8 prises au titre des délégations qui lui ont été consenties.

ADHESION A L'APPLICATION INTRAMUROS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que ce sujet sera présenté lors d'une prochaine réunion.

PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL

Madame Audrey CRUCHET-GIRARD, adjoint en charge des finances, présente le budget principal qui sera voté le jeudi 4 avril 2019.

REFLEXION SUR LES TAUX DES TAXES COMMUNALES

Le conseil municipal s'orienterait vers un maintien des taux.

QUESTIONS DIVERSES

- *Accessibilité Eglise* : obtention d'une dérogation pour la rampe
- *Camion Pizza Tutti Quanti* : sera stationné tous les jeudis soir à proximité du Café de l'Etoile
- *Intervention sur éclairage public chemin du Stade* : prévu semaine 14
- *Rue de la Perrière* : présence de nids de poule

Fin de séance : 20h15